

# LA TAXE DE SÉJOUR

## Tarifs 2024

Tourist Tax

Catégories d'hébergement <i>Accommodation facilities by category</i>	Tarif/personne/nuitée* <i>Rate*</i>
Palaces <i>Palaces</i>	4,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles <i>5*luxury hotels, 5* tourist residences, 5* furnished tourist accommodation</i>	3,00 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles <i>4*luxury hotels, 4* tourist residences, 4* furnished tourist accommodation</i>	2,00 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles <i>3* hotels, 3* tourist residences, 3* furnished tourist accommodation</i>	1,50 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles <i>2* hotels, 2* tourist residences, 2* furnished tourist accommodation 4* and 5* full service holiday villages</i>	1,00 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives <i>1* hotels, 1* tourist residences, 1* furnished tourist accommodation 1*, 2* and 3* basic service holiday villages. Bed and breakfast</i>	0,70 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des Parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures <i>3*, 4* and 5* Camp and caravan sites as well as any open air accommodation with equivalent services</i>	0,61 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance <i>1 and 2* Camp and caravan sites as well as any open air accommodation with equivalent services, Marinas</i>	0,22 €
Hébergements non-classés Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées ci-dessus <i>Non rated accommodation</i>	2,5 %**

\*Taxe additionnelle de 10% au profit du Conseil Départemental du Rhône incluse.

\*\*Le taux adopté ci-dessus s'applique par personne et par nuitée dans la limite du tarif plafond adopté par la collectivité.

Il convient d'ajouter la taxe additionnelle départementale de 10% au montant obtenu après l'application du taux au cout de la nuitée pour avoir le montant de la taxe de séjour à collecter par nuit et par personne.

La taxe de séjour est établie sur les personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune.

Les exonérations prévues par l'article L2333-31 du CGCT sur présentation d'un justificatif sont :

- > Les personnes mineures (moins de 18 ans)
- > Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur la commune
- > Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

La taxe de séjour est régie par les articles L.2333-26 à L.2333-46 du Code Général des Collectivités Territoriales

*\*This rate includes the additional 10% departmental tax.*

*\*\*The rate adopted above applies per person per night within the limit of the ceiling rate applicable to 4-star tourist hotels.*

*The tourist tax is established on persons who are not domiciled in the municipality*

*To this value, it should be added the additional departmental tax of 10%.*

*People exempt, on presentation of supporting documentation are:*

- Children under the age of 18
- People who are temporarily working in the area
- People who are relocated in an emergency

*> Tourist tax is falls under articles L.2333-26 to L.2333-46 of French Local Authority General Code.*



Les tarifs de la taxe de séjour sont harmonisés à l'échelle des communautés de communes Beaujolais Pierres Dorées, Saône-Beaujolais et de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

*This contribution is collected by the accommodation owner from any person staying for at least one night on the territory of Communautés de communes Beaujolais Pierres Dorées, Saône-Beaujolais and Agglomération of Villefranche Beaujolais Saône*